

# Une économie agricole rentable dans une région marginale: l'exemple de Saint-Ubalde, comté de Portneuf

Jacques Gagnon

Volume 13, Number 28, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020858ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020858ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

## ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this note

Gagnon, J. (1969). Une économie agricole rentable dans une région marginale: l'exemple de Saint-Ubalde, comté de Portneuf. *Cahiers de géographie du Québec*, 13(28), 109–112. <https://doi.org/10.7202/020858ar>

## UNE ÉCONOMIE AGRICOLE RENTABLE DANS UNE RÉGION MARGINALE : L'EXEMPLE DE SAINT-UBALD, COMTÉ DE PORTNEUF

Une transformation dans l'utilisation du sol, au cours des années quarante <sup>1</sup>, amena la prospérité sur une partie des terres agricoles de Saint-Ubald, dans le comté de Portneuf. Cette paroisse, située au contact des Basses-Terres du Saint-Laurent et des Laurentides, compte une grande surface sablonneuse non propice aux cultures fourragères, mais donnant un grand rendement de pommes de terre.

Fondée en 1850, la paroisse de Saint-Ubald vivait surtout de deux ressources, l'agriculture et la forêt. Cette dernière activité s'estompée assez rapidement avec l'avance des exploitations forestières à l'intérieur du Bouclier. L'agriculture devient le principal pilier économique du territoire. Deux problèmes se posaient aux agriculteurs : d'une part, l'érosion excessive des zones argileuses, surtout dans la partie nord de la paroisse, qui a suivi le défrichement ; d'autre part, la présence, dans certaines parties de la paroisse, d'étendues sablonneuses à très faibles rendements. Les agriculteurs de ces zones devaient leur survivance à l'exploitation rationnelle du boisé de ferme. Toutefois, malgré un apport financier remarquable, celui-ci ne suffisait pas à faire vivre une famille aux besoins croissants. Les années de crise furent difficiles, mais eurent comme conséquence une prise de conscience de quelques fermiers sur l'orientation nouvelle à donner à leur entreprise.

L'année 1935 marque le début d'une transformation dans l'utilisation du sol. Deux fermiers décident de transformer leur exploitation traditionnelle en fermes spécialisées dans la culture de la pomme de terre. Il faut avoir un certain courage pour tenter un changement radical de l'économie agricole, surtout lorsque l'écoulement du produit n'est pas assuré. Il ne s'agissait pas seulement de vouloir la transformation, il fallait assurer la réussite. Celle-ci se fit attendre sept bonnes années au cours desquelles l'inexpérience des fermiers et les déficiences du sol causèrent une certaine stagnation de la production et risqua même l'avenir de cette spécialité. La production excellente de 1941 ramena la confiance chez les innovateurs et provoqua une réaction vive chez les autres, de sorte qu'en 1942 le rang des Quatorze lots au sud de Saint-Ubald et une partie du rang Sainte-Anne à l'ouest voyaient se multiplier par cinq les surfacesensemencées. De quelques milliers de sacs au début, la production passa à 150 000 sacs en 1960 <sup>2</sup>. Depuis, elle ne cesse d'augmenter au rythme de 6000 sacs annuellement, de sorte qu'en 1968 elle atteignit le chiffre intéressant de 200 000 sacs. La grande culture s'est transformée avec l'arrivée de la pomme de terre qui est cultivée actuellement sur 1000 acres de terre sablonneuse.

L'utilisation du sol n'est pas uniforme sur l'ensemble des deux territoires, mais, à peu de choses près, elle se résume dans l'alternance de la pomme de terre avec l'avoine, le trèfle et le sarrasin. La moitié des surfaces sont réservées annuellement à la pomme de terre, soit environ 500 acres.

---

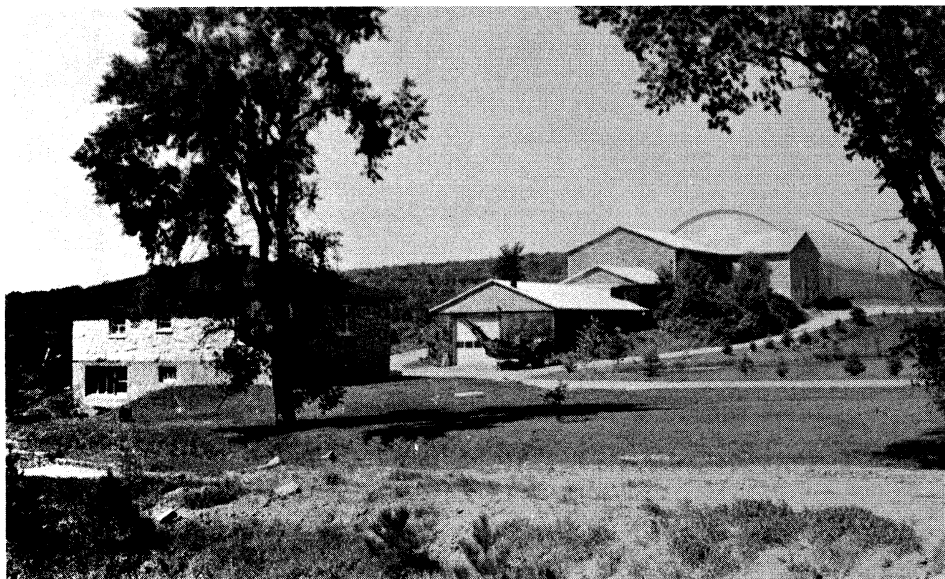
<sup>1</sup> GAGNON, Jacques, *Etude géographique de quatre régions de cultures spéciales de la rive nord du Saint-Laurent, (Québec)*. Thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, décembre 1968.

<sup>2</sup> Anonyme, *Centenaire de Saint-Ubald*. Album-Souvenir, Section historique, 1960.



**Photo 1** *Utilisation du sol à Saint-Ubalde-de-Portneuf.* Dans une roche sableuse entourée de parois de gneiss boisées (1), le long de la route du rang des Quatorze lots, s'échelonnent les surfaces de pommes de terre (AP) séparées par des cultures de rotation (P). Les fermes sont parfois traversées par un petit ruisseau aux versants boisés. Quelques champs au sol non propice à cette culture sont en voie d'abandon. Une petite zone semi-tourbeuse (2) côtoie des étendues de sable. Le ravinement est prononcé autour du village (K), au contact des zones argileuses; il faut reboiser les pentes (3). Au sud, des affleurements de gneiss ont été déboisés sans précaution et le peu de sol existant a disparu, laissant la roche à nu (L).

Photo Ministère des Terres et Forêts, Québec, août 1964, échelle de 15,840 (avant réduction). (Photo Q-64553 89-124 — Classification: ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources, Ottawa.

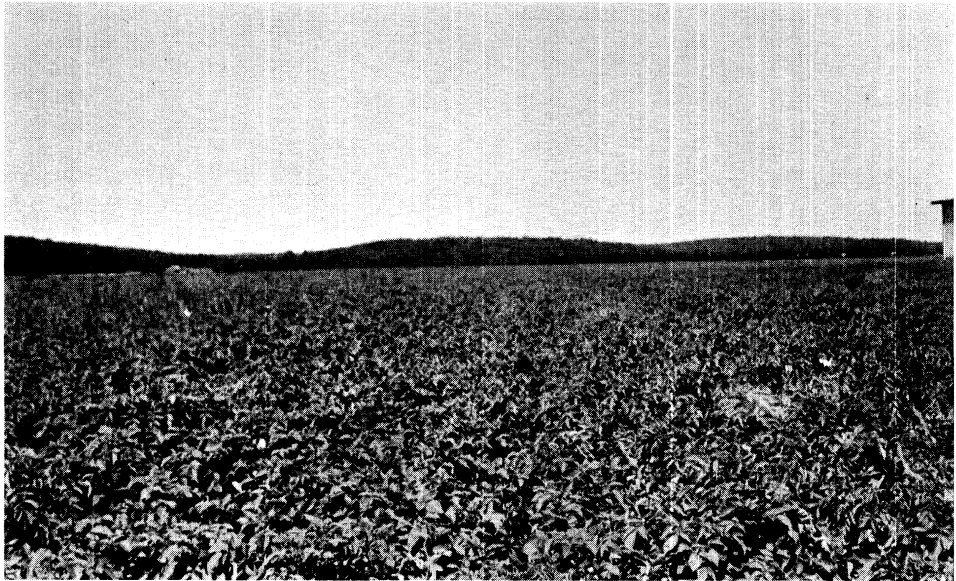


**Photo 2** *Vue de la ferme Marcotte dans le rang Sainte-Anne. Ce fermier produit à lui seul près de 50% de la récolte totale. A gauche, la résidence moderne. A l'arrière l'énorme caveau à pommes de terre, construit en plusieurs sections, reflète l'importance de la ferme.*

Le sol est utilisé au maximum. Des parcelles propices à la culture sont rarement laissées en friche. Les parties non favorables, les ravins ou les pentes des collines entourant ces étendues sablonneuses sont reboisés afin d'assurer une protection au sol. Cette petite forêt devient un réservoir d'eau pour l'été, surtout par temps sec lorsqu'il faut arroser. Enfin, les bâtiments couvrent les dernières parcelles du terrain utilisé ; mentionnons seulement le « caveau à pommes de terre » indispensable pour une telle production. L'écoulement des récoltes demeure le principal point d'interrogation de la majorité des fermiers au moment de la récolte. Le territoire constituant le marché s'étend du Saint-Maurice à l'ouest jusqu'à Québec à l'est et au sud. On note des ventes jusque dans le comté de Mégantic. Il est bon de signaler le marché important que représentent les villages avoisinant Saint-Ubalde, c'est-à-dire Saint-Tite, Sainte-Thècle, la Pérade, Saint-Marc-des-Carières.

La rentabilité d'une production comme la pomme de terre n'est assurée qu'à condition de posséder un entrepôt ou caveau afin d'emmagasiner la nouvelle production. En septembre, au moment de la récolte, le sac de 75 livres de pommes de terre vaut environ \$1.25 sur le marché de détail. Vendu aux grossistes ou aux intermédiaires, il ne vaut en réalité que 0.90 ou 1.00 dollar. Une production de 10 000 sacs rapporterait approximativement entre 9 000 et 10 300 dollars. Si le producteur possède un caveau qui lui permet d'entreposer sa récolte et d'attendre quelques mois, la valeur du produit double et, dans certains cas, peut même tripler. En effet, au printemps de chaque année, le sac de pommes de terre connaît une hausse formidable ; entre \$3.00 et \$3.50 au grossiste, entre \$4.00 et \$7.00 au détail<sup>3</sup>. La récolte de l'automne précédent donne alors une valeur pouvant atteindre 30 000 dollars et plus pour 10 000 sacs. Des spéculateurs ont tellement compris la

<sup>3</sup> Trois-Rivières, avril 1969, Prix des détaillants en alimentation.



**Photo 3** *Vue d'une partie du champ de pommes de terre dans le rang des Quatorze lots au sud de Saint-Ubald. A remarquer, l'aspect uniforme des parcelles, l'absence de clôture. Au fond, une vue des collines laurentiennes.*

valeur d'une récolte de ce tubercule qu'ils achètent plusieurs récoltes sur le champ même et assurent l'entreposage pendant les mois d'hiver. A Saint-Ubald, la majorité des fermiers n'a pas de grands caveaux qui permettraient de conserver la récolte. Par contre, quelques individus ont entrepris la construction d'un bâtiment malgré les sacrifices imposés. Cette construction d'une valeur de 15 000 dollars se rembourse d'elle-même dès la première année. Pour ces derniers, une partie de la vente se fait immédiatement après la récolte, afin d'avoir de l'argent liquide pour régler les frais de production et de main-d'œuvre. La seule note pessimiste est le manque de collaboration entre les fermiers, qui freine le développement d'une coopérative. Nous avons déjà vu que la vente se faisait directement du producteur au consommateur et nous croyons que c'est de là que vient ce manque de coopération. Un fermier voit dans son voisin un éventuel concurrent chez des clients qu'il sert depuis quelque temps déjà. Une coopérative mettrait fin à cette déplorable concurrence, ouvrirait des débouchés et ferait le poids auprès du ministère de l'Agriculture.

Quoi qu'il en soit, cette transformation dans l'utilisation du sol à Saint-Ubald donne la preuve d'une économie agricole rentable dans une région classée comme marginale. D'autres régions du Québec développent des « petits Saint-Ubald », comme Saint-Prime et Péribonka au lac Saint-Jean, Saint-Ambroise dans Dubuc, l'Épiphanie dans le comté de Rivière-du-Loup, ou les Laurentides du comté de Joliette, pour n'en citer que quelques-uns. Dans l'aménagement agricole, on devrait se servir d'exemples comme celui de Saint-Ubald pour orienter une nouvelle production.

Jacques GAGNON,  
*Université du Québec  
à Trois-Rivières.*